

MESDAMES ET MESSIEURS LES DEPUTES

# NE VOTEZ PAS LA LOI TRAVAIL !

DEBOUT  
et Aimé Césaire libre

édité par le PCF - Front de gauche  
graphisme : Sébastien Marchal

- ▶ Quand on est de gauche, on ne vote pas une loi qui casse les droits des salarié-e-s. Quand on est de gauche, on écoute le mouvement social et les jeunes. La loi El-Khomri doit être retirée
- ▶ D'un côté, le gouvernement se félicite de cette loi et veut faire de la pédagogie avec les trois français sur quatre qui refusent cette loi, de l'autre il organise la multiplication des provocations policières faire peur. En pure perte la contestation ne faiblit pas.
- ▶ Le Parti communiste appelle à poursuivre la pression populaire pour que cette loi ne passe pas, dans la rue, sur les places, devant les permanences des parlementaires. Les parlementaires du Front de gauche qui ont déposés plusieurs milliers d'amendements à l'Assemblée nationale, seront les porte-parole, dans le hémicycle, de tous ceux et celles qui contestent la loi Travail.

# LOI TRAVAIL EL- KHOMRI

**régressions sociales à tous les étages / #OnVautMieuxQueCa**

En porte-voix de l'immense mobilisation populaire dans le pays, avec des défilés, rassemblements sur des places, pétitions sur internet, **les députés du Front de Gauche ont "déterminés" à se "battre" pour un retrait du projet de loi travail.** "Notre première volonté, la priorité des priorités, est le retrait de ce texte de régression sociale. Nous avons donc voté les motions de procédure portées par la droite mais avec nos propres arguments, à l'opposé du discours de la droite", a déclaré André Chassaigne. Marie-George Buffet, comme Jacqueline Fraysse, ou Gaby Charroux, dénoncent une série de mesures faisant de ce projet de loi "un texte très dangereux" sur le temps de travail, les congés, les référendums d'entreprise, avec les accords dits "offensifs" qui "remettent en cause le contrat de travail" ou la médecine du travail,

"assouplissant formidablement" les possibilités de licencier. "Avec ce qui est dans ce texte, des entreprises comme Continental ne pourraient plus être condamnées ensuite devant la justice", a renchéri son collègue, Nicolas Sansu. Avec une vingtaine de députés de gauche, ils ont présenté une proposition de loi Travail différente. Intitulée « Protéger et équilibrer le temps de travail », elle se situe dans un tout autre raisonnement à la fois économique et humain que le projet de loi El Khomri. <http://www.assemblee-nationale.fr/> "Si, par malheur il y avait ce fameux 49.3, permettant de faire adopter le projet de loi sans vote, nous rechercherons immédiatement à construire une motion de censure de gauche avec des députés progressistes d'autres groupes, écologistes, socialistes" a conclu André Chassaigne.

**Sans l'avouer ouvertement, le projet de loi met fin de fait aux trente-cinq heures. Des régressions, en voici quelques autres.**

- 1.** On travaillerait plus pour gagner moins, jusqu'à douze heures par jour par simple « accord ».
- 2.** Les licenciements seraient facilités. Les risques encourus par les patrons pour licenciement abusif seraient réduits.
- 3.** Les femmes seraient particulièrement pénalisées, notamment à travers la déréglementation des temps partiels.
- 4.** Les patrons auraient toute liberté pour décider quand commence la semaine et contourner la majoration du dimanche.
- 5.** La médecine du travail, les prud'hommes, les institutions représentatives du personnel seraient laminés.
- 6.** Contrairement à un principe fondateur de notre droit social destiné à protéger les salariés, des accords d'entreprises pourraient contenir des dispositions plus défavorables aux travailleurs que ce que prévoit la loi

**La répétition des violences ne doit décidément plus rien au hasard**

Le 1er mai a marqué une nouvelle journée de mobilisation d'ampleur pour le retrait de la loi El khomri.

Le débat s'ouvrira mardi à l'Assemblée nationale sous la pression populaire et chaque député sera face à ses responsabilités : ou accepter la régression des droits de tous les salariés ou la refuser. Le pouvoir continue lui ses manœuvres scandaleuses pour tenter de discréditer un mouvement qui ne se dément pas.

A Paris, alors que plus de 70 000 personnes ont manifesté dans le calme, les forces de police sont une nouvelle fois intervenues de manière totalement disproportionnée provoquant des violences inacceptables. La répétition de ce scénario ne doit décidément plus rien au hasard. L'attitude du gouvernement pose un grave problème démocratique pour l'exercice de la liberté de manifestation.

Tout cela n'entamera pas la détermination de la jeunesse et des salariés, ni celle des communistes et de leurs parlementaires qui mèneront le combat jusqu'au bout.

**Pierre Laurent, secrétaire national du PCF**

**AUX ACTES CITOYENS!**

**JE REJOINS LE PCF**

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :